

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vais répondre encore une fois à la question, mais ce sera la dernière.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): La réponse à la question est...

M. Blackburn (Brant): C'est un outrage au Parlement.

M. Broadbent: Répondez à la question.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si les députés veulent bien écouter la réponse, je leur dirais que le député tire des conclusions à partir des renseignements qui ont été fournis à la Commission Estey la semaine dernière. Il s'agit des conclusions qu'il en tire. La Commission a été mise sur pied pour que le juge Estey puisse tirer ainsi des conclusions et présenter à la Chambre et aux Canadiens un rapport où il se prononcera sur les divers points de vue qui ont contribué à la prise des décisions entourant la faillite de ces deux banques.

M. Nystrom: Que saviez-vous?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Jusqu'à ce que le juge Estey dépose son rapport, je ne ferai aucun autre commentaire.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DU PREMIER MINISTRE

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, il semblerait que le gouvernement veuille fermer la Chambre parce qu'il n'a pas l'intention de répondre aux questions les plus importantes qui se posent à notre pays.

Des voix: Règlement!

M. Tobin: Je souhaite la bienvenue au premier ministre à son retour de l'assemblée du Commonwealth. J'espère que le premier ministre de Grande-Bretagne lui servira d'exemple. J'espère qu'il est prêt à se lever un peu de son siège pour répondre à des questions.

Des voix: Règlement.

M. Tobin: Je voudrais lui poser la question que lui a adressée le leader parlementaire de l'opposition et à laquelle il a refusé délibérément de répondre. Sur la foi de quels renseignements le premier ministre a-t-il renversé la décision de la ministre qu'il a lui-même choisie et chargée de superviser toute cette affaire...

M. le Président: Cela me pose un problème. Vous n'ignorez pas que nous avons pour habitude de laisser les députés poser les questions de leur choix. Toutefois, vous n'ignorez pas non

plus qu'il ne faut pas se contenter de répéter sans cesse la même question. Par conséquent, je demande au député de bien vouloir poser immédiatement une question qui n'a peut-être pas encore été soulevée et à laquelle on n'aura pas encore répondu.

M. Tobin: Le premier ministre avait-il accès à des renseignements que ne possédaient pas les autres membres de son cabinet qui ont participé à la prise de décision concernant le projet de renflouement? Possédait-il des renseignements que les autres ministres n'avaient pas?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député doit comprendre qu'il s'agit d'une décision gouvernementale. C'est le gouvernement qui l'a prise. Les raisons motivant cette décision n'ont pas à faire l'objet d'un débat à la Chambre des communes quant aux renseignements que possédaient les uns ou les autres.

M. Gray (Windsor-Ouest): Pourquoi pas?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Parce que...

M. Rossi: Cela semble louche.

M. Andre: Avez-vous entendu parler de l'imputabilité du gouvernement et des ministres?

M. Gray (Windsor-Ouest): De quoi avez-vous peur?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si les députés veulent bien me laisser poursuivre, je vais leur répondre. Le gouvernement a pris cette décision collectivement. Quant à savoir ce qu'en pensaient les différents membres du cabinet et quels renseignements ils ont fournis pour justifier cette décision, cela doit rester confidentiel. Ils ont pris une décision collective; le résultat obtenu est une décision gouvernementale.

LA DÉCLARATION FAITE EN MARS PAR LA MINISTRE

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, cela revient à reconnaître qu'il y a eu des divergences entre les membres du cabinet.

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: J'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre des Finances peut-il nous dire pourquoi, le 29 mars, la ministre d'État aux Finances a déclaré à la Chambre que 255 millions suffiraient alors qu'elle savait, le 24, qu'il manquait 116 millions? Comment a-t-elle pu faire cette déclaration trompeuse?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce que le député vient d'ajouter est totalement faux. Le gouvernement a pris cette décision en fonction des renseignements que nous possédions alors. Les renseignements en notre possession nous ont suffi pour décider...

M. Tobin: Quels renseignements possédiez-vous?